



25/01/2012

Communiqué de presse

Alors que les débats sur l'identité nationale et sur l'intégration des populations immigrantes ont servi de prétexte à la mise en œuvre d'une politique de fermeture et d'exacerbation des peurs, le Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence -CoFraCiR- réaffirme sa volonté d'intégrer les résidents étrangers à la vie sociale et politique française.

Avec plus de 100 villes signataires de « *l'Appel des maires* », une audition du CoFraCiR par le Sénat fin 2011 et après la prise de position de François Hollande au meeting du Bourget, la situation évolue. Les enjeux politiques des échéances électorales à venir sont donc importants.

Pour atteindre son objectif et répondre présent aux rendez-vous de 2012, le CoFraCiR a défini un programme d'actions et d'initiatives citoyennes lors de son Comité Directeur du 14 janvier 2012.

La mise en œuvre de ce programme est déjà engagée.

Afin de mobiliser les citoyens autour de la question des droits de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales, les représentants élus et résidents étrangers des dix villes membres du réseau lancent **une première vague d'opérations** :

- Diffusion à grande échelle de « *L'Appel des Résidents Etrangers* », exprimant l'avis des résidents étrangers par la voix de leurs représentants aux CRE membres.
- Mise en place d'une e-pétition, qui permettra à tout citoyen français le désirant d'apporter son soutien à cette cause. <http://cofracir.org/petition>
- Débats sur la place des résidents étrangers proposés par les Villes membres du CoFraCiR

L'égalité républicaine ne doit pas être une promesse politique : elle est le fondement de ce qui a fait de la France un pays de droit et de valeurs exemplaires à travers l'Histoire, qui se doit dorénavant de renouer avec son statut de démocratie moderne, ouverte à tous.

Contact presse :

Guillaume LIBSIG
03.88.60.93.75 / 06. 71.36.98.16
guillaume.libsig@strasbourg.eu